

La commune nouvelle de Mièges est issue de la fusion des communes d'Esserval Combe, Mièges et Molpré.

[Consultez l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Mièges](#)

La commune nouvelle de Lavans-lès-Saint-Claude est issue de la fusion des communes de Lavans-lès-Saint-Claude et Ponthoux.

[Consultez l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2015 portant création de la commune nouvelle de Lavans-lès-Saint-Claude](#)

La commune nouvelle d'Arlay est issue de la fusion des communes d'Arlay et de Saint Germain Les Arlay.

[Consultez l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2015 portant création de la commune nouvelle d'ARLAY](#)

La commune nouvelle de La Chailleuse est issue de la fusion des communes d'Arthenas, Essia, Saint Laurent le Roche et Varessia.

[Consultez l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2015 portant création de la commune nouvelle de La Chailleuse](#)

La commune nouvelle de Mignovillard est issue de la fusion des communes de Communailles en Montagne et de Mignovillard.

[Consultez l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2015 portant création de la commune nouvelle de Mignovillard](#)

La commune nouvelle de Val d'Epy est issue de la fusion des communes de Florentia, Nantey, Senaud et Val d'Epy.

[Consultez l'arrêté préfectoral du 30 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Val d'Epy](#)

La commune nouvelle de Hauteroche est issue de la fusion des communes de Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel.

[Consultez l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Hauteroche](#)

La commune nouvelle de Nanchez est issue de la fusion des communes de Chaux-Des-Pres et Prenovel.

[Consultez l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Nanchez](#)

La commune nouvelle de Hauts de Bienne est issue de la fusion des communes de La Mouille, Lezat et Morez.